



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Assemblée nationale, le 13 octobre 2026

Réponse de Madame Naïma MOUTCHOU, ministre des Outre-mer au député M. Jean-Victor CASTOR

Seul le prononcé fait foi

Merci Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les députés,

Monsieur le député Castor, avec le Premier ministre, nous associons avec vous à l'hommage qui a été rendu.

Merci Madame la Présidente, au président Gabriel Serville.

J'étais moi-même à vos côtés en Guyane pour présenter au nom du président de la République et du gouvernement nos condoléances, bien sûr, à la famille et aux proches.

Sur les deux sujets que vous avez évoqués, Monsieur le député, d'abord sur la jeunesse et sur la mobilisation des lycéens. Je veux dire aux jeunes guyanais que nous avons entendu leurs revendications et qu'avec le ministre de l'Éducation nationale, nous sommes au travail.

La semaine dernière, nous avons réuni les exécutifs régionaux des territoires ultramarins, dont la Guyane, pour évoquer les sujets que nous pouvions accélérer, voire débloquent.

On a parlé bâtiments scolaires, on a parlé rénovation, adaptation climatique, bien sûr, et on va regarder, territoire par territoire, projet par projet, notamment en Guyane, là où on peut encore mobiliser des financements pour procéder notamment aux rénovations et aux réhabilitations, bien consciente, comme vous l'avez dit, qu'il y a la pression démographique en Guyane, pression particulière comme à Mayotte.

C'est le premier point.

Nous poursuivons ce travail avec le rectorat, en lien avec la collectivité territoriale, pour pouvoir dans les prochains jours encore amplifier les discussions et la réalisation de ces projets.

Sur la question du logement, premier point important, Monsieur le député, il n'y a pas de coupe budgétaire. **Il n'y aura pas de diminution de la LBU.**

Les crédits ont été maintenus au niveau de 2026, 234 millions d'euros.

Contrairement à ce que j'ai entendu, nous avons fait le choix, conscients là aussi des difficultés qui existent en matière de logement dans les outre-mer, de maintenir un niveau d'enveloppe équivalent.

C'est le premier sujet.

Deuxième point, il n'y a pas de diminution de cette enveloppe puisque les crédits qui concernaient Mayotte sont désormais inscrits ailleurs. Donc on les retire de la LBU, mais ils existent toujours, ils sont consacrés dans un programme propre à Mayotte. Deuxième point.

Troisième point, tous les dispositifs de défiscalisation de crédits d'impôt seront maintenus.

Ça représente 350 millions d'euros. Et enfin, pour l'année 2026, nous allons poursuivre avec Vincent Jeanbrun notre travail pour renforcer les financements, et j'espère que nous pourrons le faire dans le cadre de la fin de gestion de 2026.